


Voici la traduction, où l'on n'a pu faire passer tout le parfum de piété et la grâce exquise du texte original :

Aux vierges consacrées à Dieu

« Le Christ est là ; vous appelant de ce doux nom « d'épouses, » depuis que des engagement sacrés vous ont unies à lui pour jamais. Loin du bruit, l'Époux divin a voulu que votre vie pure s'écoulât dans un abri calme et sûr. Là, comme des lis odorants dans un champ bien clos, vous fleurirez, enrichies avec abondance des dons célestes. Que Satan dresse maintenant ses embûches ; qu'il essaie, avec un art perfide, de jeter la terreur et le trouble dans vos âmes inquiètes ; du haut du ciel Jésus se hâte d'accourir à votre aide ; à votre faiblesse ébranlée il communique les énergies divines pour les saints combats. Vous enflammant alors d'un nouveau et plus fervent amour, il vous ouvre les replis intimes de son Cœur sacré, calmant vos inquiétudes et vos effrois avec sa merveilleuse douceur. Enfin, votre course achevée dans une fidélité sans trêve, à l'approche de la mort, comme en un jour de fête et le visage rayonnant de bonté, il vient au-devant de vous, apportant la suprême récompense. De ce triste lieu d'exil, il vous introduit aux rives célestes et vous fait une loi de vivre à jamais ravies, dans la contemplation des divines splendeurs. »

LEON XIII.

Profession religieuse

 L'Hôpital-Général de Montréal, le 2 mai, Mgr Z. Racicot, vicaire général, a admis à la profession religieuse les

Sœurs :

Blakely—Scanell, Carey, Aubertin—St-Roch, Ethier—Boyer et Perrier.

La messe a été dite par M. l'abbé L.-N. Dubuc, vicaire à Saint-Joseph, et le sermon a été donné par M. l'abbé L. Dubuc, chapelain des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.